

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2021/07/12/2021031830/justel>

---

Dossier numéro : 2021-07-12/03

## Titre

12 JUILLET 2021. - Loi portant des dispositions urgentes en matière de Justice

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 30-12-2021 inclus.

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 20-07-2021 page : 71594

Entrée en vigueur : 30-07-2021

---

## Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Disposition générale

Art. 1

[CHAPITRE 2.](#) - Modifications du Code d'instruction criminelle

Art. 2-3

[CHAPITRE 3.](#) - Modification du Code judiciaire

Art. 4

[CHAPITRE 4.](#) - Modification de la loi du 30 juillet 2013 portant création d'un tribunal de la famille et de la jeunesse

Art. 5

[CHAPITRE 5.](#) - Modification de la loi du 5 mai 2019 modifiant le Code d'instruction criminelle et le Code judiciaire en ce qui concerne la publication des jugements et des arrêts

Art. 6

[CHAPITRE 6.](#) - De l'indemnité de bureau accordée au personnel judiciaire pour le télétravail effectué lors de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19

Art. 7

[CHAPITRE 7.](#) - Modification du Code civil

Art. 8

[CHAPITRE 8.](#) - Création de cadres temporaires en vue du procès d'assises des attentats du 22 mars 2016

Art. 9-11

[CHAPITRE 9.](#) - Entrée en vigueur

Art. 12-13

---